

La Métropole a toujours plus d'habitants

Les nouveaux chiffres de population viennent d'être publiés par l'Insee. Montpellier, comme l'ensemble de la Métropole, voit son nombre d'habitants augmenter. À la différence que la Ville s'appuie principalement sur son excédent naturel.

Dossier réalisé par Thomas Valognes, Frédéric Mayet et Lucie Guillot

Il n'est pas rare d'entendre que Montpellier est une terre d'accueil, essentiellement pour les étudiants. Cependant, la publication des derniers chiffres de l'Insee, entrés en vigueur au 1er janvier 2022 et faisant référence à la population établie au 1er janvier 2019, ne dit pas tout à fait cela.

Des naissances faisant grimper le chiffre

Il s'agit, certes, d'une commune très dynamique mais cet adjectif est surtout valable grâce aux nombres de naissances supérieurs à son nombre de décès. « À la différence des chiffres départementaux et régionaux, Montpellier s'appuie sur un excédent naturel très fort, analyse Christophe Pealapat, chef de projet de l'action régionale Occitanie pour l'Insee. Entre 2013 et 2019, cet excédent a permis à la population de gagner 0,8 % d'habitants chaque année, soit environ 2 200

habitants par an. » À l'inverse, le département est plutôt à 0,2 % d'excédent naturel et la région à 0,1 %. « Tout cela est lié à la structure de la population. Montpellier est une ville composée de jeunes et de jeunes actifs », ajoute le chef de projet. L'âge idéal, donc, pour commencer à fonder une famille ou bien l'agrandir.

Les villes proches dans une grande dynamique

« Avec l'âge, on constate généralement que les habitants s'exilent » et partent des grandes Métropoles. La recherche de mètres carrés supplémentaires et d'un jardin ne rime pas obligatoirement avec un éloignement des zones urbaines. « Les personnes ayant de plus gros revenus vont principalement en première couronne. La population plus modeste, quant à elle, ira en deuxième ou troisième couronne », détaille Christophe Pealapat. En

l'espèce, pour l'agglomération de Montpellier, la première couronne voit son évolution croître fortement. « La population municipale de Castelnau-le-Lez a augmenté de 4 % par an entre 2013 et 2019. Du côté de Juvisiac, c'est 5,9 %, de Saint-Jean-de-Vélas, 4,4 % et Grabels, 3,3 % ».

Comparé à Montpellier, l'excédent naturel n'est pas la raison de cette évolution. Il s'agit plutôt de l'évolution migratoire. « Si l'on prend l'exemple de

Montpellier, 7e ville de France

CLASSEMENT Depuis 2017, Montpellier est devenue la septième ville de France en termes du nombre d'habitants. Avec 282 243 habitants à l'époque, elle a dépassé la capitale alsacienne, Strasbourg. Devant elle, se trouvait Nantes avec 292 718. Toujours à la sixième position, la préfecture de Loire-Atlantique compte aujourd'hui 318 808 habitants. Soit 20 000 habitants de plus que Montpellier qui voit sa population totale atteindre 298 933 habitants. Un long chemin reste donc à la capitale héraultaise pour devenir la dixième ville de France.



Le nombre d'habitants ayant leur résidence habituelle à Montpellier est en hausse de 1,4 % par an entre 2013 et 2019.

Castelnau-le-Lez, entre 2013 et 2019, son excédent naturel était d'un peu plus de 60 par an tandis que son évolution migratoire était de plus de 600

par an », relate le chef de projet de l'Insee. Une forte indication des mouvements de populations qui s'effectuent, ces dernières années, entre les centres-villes et les communes voisines.

Pour rappel, ces chiffres font état de la population au 1er janvier 2019. Pas d'effet Covid donc, qui devrait commencer à se faire sentir dans les chiffres publiés en 2024. « Les premiers effets se feront sentir », avance Christophe Pealapat. Reste à savoir s'ils accentueront la dynamique actuelle de forte croissance en proches couronnes ou si la population, avec son nou-

veau rythme de vie fait, entre autres, de télétravail, s'est encore plus éloignée des centres-villes. D'autant que l'explosion des prix du marché de l'immobilier est aussi venue chambouler les projets des habitants.

« Pour les communes de banlieues, l'excédent migratoire est le principal vecteur de l'évolution démographique. »

(CHRISTOPHE PEALAPAT, INSEE)



LE BILLET
DE THOMAS VALOGNES

Un horizon en béton

Entre Noël et la galette, il y a une curiosité annuelle qui peut paraître anecdotique mais qui, pourtant, nous est irrésistible. Chaque année, nos yeux se plissent pour lire les petites lignes du journal afin de voir si notre commune a gagné, ou perdu, en nombre d'habitants. Vient ensuite le moment de la comparaison avec le village de nos cousins, de nos grands-parents ou nos amis. Ces chiffres posent cependant questions. Jamais il n'est annoncé que Montpellier, à l'instar d'un grand nombre de territoires, a perdu en population. Encore et toujours, la population ne cesse d'augmenter. Ce n'est pas une surprise mais quelle en sera la limite ? À force de gagner en habitants, quand est-ce que Montpellier va atteindre son seuil ? Naturellement, il semblerait que des villes proches commencent à exposer à leur tour. Viendra ensuite le tour de la deuxième et troisième couronne. Jusqu'à quand ? Surtout, comment tout ce monde va pouvoir se loger ? À moins de construire toujours plus haut, une ville n'est pas vouée à être extensible sur la longueur. Quel impact pour la biodiversité ? En ces temps où l'écologie est au centre des communications politiques, il serait temps de penser à un aménagement du territoire respectueux et durable sous peine de faire des alentours de Montpellier, une banlieue faite uniquement de béton.

« Prendre garde de ne pas détruire l'espace rural »

ENTRETIEN

Alexandre Brun, professeur à Paul-Valéry (département géographie et aménagement), analyse l'évolution urbaine et démographique.



Pour le géographe Alexandre Brun, la question de l'emploi est capitale.

Le territoire du grand Montpellier pourrait-il être victime de son succès ?

La transformation de l'agglomération montpelliéraine a déjà eu lieu. La ville centre a quasiment toujours gagné des habitants depuis la fin du XIXe siècle avec un tournant dans les années 1960. Pas uniquement lié aux rapatriés d'Afrique du Nord d'ailleurs. Il s'est amorcé sous l'ère Delmas, s'est intensifié avec une stratégie claire sous l'ère Frêche avant d'être prolongé par les maires suivants. Pour l'agglomération, il y a eu une production massive de maisons individuelles qui consomment beaucoup d'espaces. Cela a transformé d'anciens villages

en communes d'ortoir. C'est très clair quand on observe, notamment, les migrations domicile-travail. Cela génère, aussi, une course aux équipements publics et privés, souvent commerciaux.

Ce modèle de développement peut-il continuer longtemps ?

Selon moi, le modèle de développement par la seule croissance de la population est terminé. Il y a désormais pénurie de gisements fonciers. Cela impose de l'innovation architecturale, une diversification des modes de transport et de réintroduire de la nature là où on a imperméabilisé les sols. En pre-

nant garde de ne pas détruire l'espace rural pour reproduire, finalement, la banlieue parisienne ou lyonnaise à Montpellier. Sans oublier qu'il faudra poser, à un moment donné, la question du partage de la ressource en eau. Cela à l'horizon 2040-2050.

Et la question de l'emploi ?

C'est fondamental. Si on veut éviter que la métropole continue à produire, mécaniquement, du chômage et un taux de pauvreté élevé, il faut diversifier l'emploi. Nous avons des points forts comme la santé, l'agronomie, le digital, les arts

graphiques mais il serait également pertinent de réfléchir à accueillir d'autres industries. Car le problème est qu'il n'y a pas d'emploi pour tout le monde.

Comment appréhendez-vous les prochaines années ?

Il est très vraisemblable que de nouveaux habitants, notamment venus de la région parisienne, vont venir frapper à la porte de Montpellier. Mais aussi à celles de grosses communes voisines qui gagnent, encore davantage d'habitants en étant compétitives pour produire du logement comme Castelnau-le-Lez et Lattes.

Combien d'habitants dans les 342 communes de l'Hérault ?

DÉMOGRAPHIE

Au fil des enquêtes de recensement de l'Insee, certaines communes gagnent des habitants, d'autres en perdent. Voici le "classement" réactualisé des villes et villages de l'Hérault.

1- Montpellier	298 933 (+ 1,9%)
2- Béziers	79 550 (+ 0,9%)
3- Sète	44 459 (+ 0,4%)
4- Agde	30 000 (+ 1,8%)
5- Lunel	26 627 (+ 0,4%)
6- Frontignan	23 255 (+ 1,3%)
7- Castelnau-le-Lez	22 916 (+ 3,2%)
8- Lattes*	17 680 (+ 4,4%)
9- Manguio	16 899 (- 0,2%)
10- Méze	12 473 (+ 2,9%)
11- Juvignac	11 447 (- 0,2%)
12- Saint-Jean-de-Védas	11 290 (+ 6,1%)
13- Villeneuve-lès-Maguelone	10 465 (+ 1,6%)
14- Saint-Gély-du-Fesc	10 462 (+ 2%)
15- Le Crès	9 443 (- 0,1%)
16- Clermont-l'Hérault*	9 190 (+ 0,8%)
17- Pérols	9 138 (+ 0,2%)
18- Grabels*	8 897 (+ 2,3%)
19- La Grande-Motte	8 800 (- 0,7%)
20- Pézenas	8 273 (- 1,9%)
21- Pignan*	8 068 (+ 8,4%)
22- Marseillan	7 838 (- 0,6%)
23- Baillargues	7 775 (- 0,7%)
24- Lodève	7 714 (+ 0,1%)
25- Sérignan*	7 662 (+ 6,4%)
26- Fabrègues	7 420 (+ 2,1%)
27- Balaruc-les-Bains	7 082 (+ 1,8%)
28- Jacou	6 910 (+ 0,1%)
29- Gignac*	6 594 (+ 2,3%)
30- Gigeac	6 586 (+ 0,9%)
31- Vendargues*	6 507 (+ 2,2%)
32- Courmontal*	6 501 (+ 2,4%)
33- Marsillargues	6 485 (+ 1,3%)
34- Castries	6 397 (+ 0,7%)
35- Saint-André-de-Sangonis	6 304 (+ 2,2%)
36- Poussan	6 071 (+ 0,2%)
37- Prades-le-Lez*	6 019 (+ 5,9%)
38- Bédarieu	5 974 (- 0,5%)
39- Palavas-les-Flots	5 885 (- 1%)
40- Vias	5 782 (- 0,3%)
41- Saint-Georges-d'Orques	5 618 (+ 1,4%)
42- Sauvian*	5 582 (+ 1,2%)
43- Clapiers	5 512 (- 0,4%)
44- Servian	5 325 (+ 2,1%)
45- Saint-Clément-de-Rivière*	5 260 (+ 1,8%)
46- Bessan	5 238 (+ 0,9%)
47- Cazouls-lès-Béziers	5 154 (+ 0,7%)
48- Florensac	5 136 (+ 0,1%)
49- Saint-Mathieu-de-Trévières	4 979 (+ 1%)
50- Marausan*	4 713 (+ 2,5%)
51- Teyran	4 702 (+ 0,3%)
52- Lunel-Viel*	4 412 (+ 4,4%)
53- Montagnac	4 383 (- 0,1%)
54- Valras-Plage	4 264 (+ 0,4%)
55- Ganges*	4 200 (+ 1,7%)
56- Villeneuve-lès-Béziers	4 155 (- 1,3%)
57- Montferrier-sur-Lez*	4 122 (+ 3%)
58- Montaudou*	4 099 (+ 3,8%)
59- Paulhan*	4 069 (+ 1%)
60- Nissan-lez-Enserune	4 057 (- 0,3%)
61- Montady	4 035 (+ 0,6%)
62- Villeveyrac	3 927 (+ 0,8%)
63- Saint-Aunès	3 819 (+ 6,4%)
64- Canet	3 552 (+ 0,3%)

65- Courbonsec	3 485 (+ 0,7%)
66- Boujan-sur-Libron	3 423 (- 0,6%)
66- Magalas	3 423 (0%)
68- Vic-la-Gardiole	3 401 (+ 1,7%)
69- Lavérune	3 382 (+ 1,4%)
70- Mireval*	3 360 (+ 0,9%)
71- Lespignan*	3 353 (+ 0,6%)
72- Capestang	3 340 (+ 0,2%)
73- Saint-Just	3 307 (+ 0,4%)
74- Lignan-sur-Orb	3 303 (+ 0,3%)
75- Saint-Brès*	3 252 (+ 6,8%)
76- Portiragnes	3 168 (- 0,3%)
77- Murviel-lès-Béziers	3 159 (+ 0,1%)
78- Lansargues	3 142 (- 0,2%)
79- Thézand-lès-Béziers	3 103 (+ 0,7%)
80- Puisserguier	3 087 (+ 2,1%)
81- Montbazin	2 994 (+ 0,2%)
82- Aniane	2 957 (+ 0,1%)
83- Montblanc	2 916 (0%)
84- Sussargues	2 859 (+ 0,9%)
85- Saint-Thibéry*	2 843 (+ 2,5%)
86- Vendres	2 804 (+ 0,4%)

118- Quarante	1 856 (+ 0,1%)
119- Abeilhan*	1 822 (+ 0,8%)
120- Laurens*	1 819 (+ 2,6%)
121- Combailaux*	1 799 (+ 1,9%)
	1 783 (+ 7,9%)
122- Alignan-du-Vent	1 781 (+ 0,5%)
123- Saint-Jean-de-Fos	1 761 (+ 0,3%)
124- Corneilhan	1 755 (+ 0,2%)
125- Saint-Chinian*	1 731 (- 0,5%)
126- Claret*	1 708 (+ 3,3%)
127- Olonzac	1 706 (- 2,4%)
128- Saint-Genès-de-Fontedit*	1 699 (+ 2,3%)
129- Aspiran	1 691 (+ 0,5%)
130- Valros	1 673 (0%)
131- Bouzigues	1 667 (- 0,4%)
132- Laroque	1 656 (- 0,2%)
133- Saussan	1 649 (+ 0,4%)
134- Le Bousquet-d'Orb	1 608 (- 0,1%)
135- Lézignan-la-Cèbe	1 596 (+ 0,7%)
136- Cazilhac	1 576 (+ 0,6%)
137- Hérépian	1 541 (- 0,5%)
138- Assas	1 530 (- 1,2%)
139- Villetelle	1 510 (+ 1,7%)
140- Nébian	1 460 (+ 1,4%)
141- Lieuran-lès-Béziers	1 425 (- 0,4%)
142- Ceyras	1 394 (- 1%)
143- Plaisant*	1 390 (+ 6,9%)
144- Le Bosc	1 386 (+ 0,7%)

176- Moulès-et-Baucels	892 (- 0,7%)
177- Saint-Bauzille-de-la-Sylve*	887 (+ 3,7%)
178- Saint-Gervais-sur-Mare	870 (- 0,8%)
179- Gabian	863 (+ 0,5%)
180- Valflaunès	790 (+ 0,1%)
181- Saint-Jean-de-Cornies*	773 (+ 1,8%)
182- Riols	765 (- 1,9%)
183- Galargues	759 (- 0,1%)
184- Siran	752 (+ 0,5%)
185- Cézarières	733 (+ 1,5%)
186- Saint-Vincent-de-Barbeyrargues*	729 (+ 3,8%)
187- Margon	719 (+ 1%)
188- Campagnan	709 (+ 1,4%)
189- Tressan*	700 (+ 1,3%)
190- Belargat*	691 (+ 3,4%)
191- Nizas*	692 (+ 0,6%)
192- Mas-de-Londres*	682 (+ 0,1%)
193- Olargues	676 (- 2,6%)
194- Lunas	674 (- 0,3%)
195- Lauret*	658 (+ 4,3%)
196- Saint-Jean-de-la-Blaquière*	651 (- 0,9%)
197- Saint-Pons-de-Mauchiens	649 (- 1,5%)
198- Mons*	642 (+ 3,5%)
199- Cébazan*	639 (+ 0,9%)
200- Courmoult*	629 (+ 0,6%)
200- Causse-et-Veyran*	629 (+ 1,3%)

234- Cazouls-d'Hérault	421 (+ 0,5%)
234- Cesseras	421 (+ 1,9%)
236- Saint-Privat	413 (- 0,5%)
237- Causse-de-la-Selle	399 (+ 7,2%)
238- Saint-Vincent-d'Olargues	378 (- 1%)
239- Popian*	373 (+ 1,9%)
240- Azillanet	372 (- 0,8%)
241- Buzignargues*	366 (+ 3,1%)
242- Fontanès*	358 (+ 0,6%)
243- Coulobres	357 (- 1,1%)
244- Cabrerolles	351 (+ 0,9%)
245- Fraisse-sur-Agout	346 (+ 0,6%)
245- Lieuran-Cabrières	346 (+ 0,9%)
247- Le Pradal*	343 (+ 0,5%)
248- Ceilhes-et-Rocozels	334 (+ 2,8%)
248- Murlès*	334 (+ 2,8%)
250- Combes*	329 (- 0,9%)
251- Saint-Nazaire-de-Ladarez	328 (- 4,1%)
252- La Caunette*	321 (+ 1,6%)
253- Lacoste	318 (- 2,8%)
253- Prades-sur-Vernazobre	318 (+ 0,3%)
255- Campagne	315 (+ 0,9%)
256- Saint-Etienne-d'Albagnan*	309 (- 1%)
257- Salac*	308 (- 0,7%)
258- Babeau-Bouldoux*	303 (+ 0,3%)

290- Lauroux	210 (+ 2,9%)
292- La Vacquerie	193 (- 1,5%)
293- Saint-Maurice-Navacelles	192 (- 1,5%)
293- Olmet-et-Villecuq*	192 (+ 3,2%)
295- Fozzières*	189 (+ 3,8%)
296- Pardailhan	183 (- 1,6%)
297- Poujols	181* (+ 2,8%)
298- Soumont	176 (- 3,3%)
298- Villespassans	176 (+ 0,6%)
300- Montoulieu	167 (+ 0,6%)
300- Assignan*	167 (+ 1,8%)
302- Pégiarolles-de-l'Escalette*	164 (+ 1,9%)
303- Ferrals-les-Montagnes	157 (- 4,8%)
304- Vailhan	155 (- 2,5%)
304- Llaüsson*	155 (+ 0,6%)
306- Caussiniojouls*	153 (- 0,6%)
	153 (+ 7,7%)
308- Dio-et-Valquières	151 (- 0,7%)
308- Les Rives	151 (+ 1,3%)
310- Saint-Martin-de-l'Arçon	148 (+ 1,3%)
311- Saint-Pierre-de-la-Fage	136 (- 2,3%)
312- Carlecas-et-Levas	128 (- 2,3%)
313- Le Soulié	127 (- 1,56%)
314- Fos*	126 (+ 8,6%)
315- Gormiès	119 (- 3,3%)
316- Arbas	115 (- 4,2%)
316- Lagamas	115 (+ 0%)
318- Cassagnoles*	107 (+ 2,9%)
319- Minerve	104 (- 8%)
320- Roquessels	98 (- 3%)
321- Verreries-de-Moussans	97 (- 1%)
322- Vélieux	91 (- 3,4%)
323- Riéussec	82 (- 7,9%)
324- Montesquieu* 74 (- 1,4%)	
325- Villeneuve* 72 (- 1,4%)	
326- Rouet	68 (+ 0%)
327- Ferrières-Poussaurou	59 (- 4,8%)
328- Lavalette	57 (- 3,38%)
329- Pégiarolles-de-Buèges	56 (+ 0%)
329- Le Cros	56 (+ 1,8%)
329- Saint-Michel*	56 (7,7%)
332- Brenas	54 (+ 0%)
333- Ferrières-les-Verreries	49 (- 2%)
333- Cambon-et-Salvergues	49 (+ 0%)
335- Mérifons	47 (- 8,5%)
336- Valmasque	44 (+ 4,8%)
337- Boisset	40 (0%)
338- Saint-André-de-Buèges	37 (- 5,1%)
339- Sorbs	39 (+ 5,4%)
340- Saint-Félix-de-l'Hérault	35 (- 2,8%)
341- Celles	28 (- 9,7%)
342- Romiguières	23 (+ 0%)



87- Saint-Drézéry*	2 793 (+ 4%)
88- Saint-Martin-de-Londres	2 792 (+ 0,2%)
89- Mudaison*	2 782 (+ 4,9%)
90- Colombiers*	2 728 (+ 3,9%)
91- Balaruc-le-Vieux	2 690 (+ 0,7%)
92- Vailhauquès*	2 640 (- 1,5%)
93- Cers	2 610 (- 0,2%)
94- Caux	2 585 (- 0,3%)
95- Lamalou-les-Bains	2 517 (- 0,3%)
96- Cessenon-sur-Orb	2 385 (+ 1%)
97- Saint-Pargoire	2 366 (+ 1,5%)
98- Maureilhan*	2 308 (+ 3,8%)
99- Pomérols	2 240 (- 2%)
100- Loupian	2 230 (+ 0,7%)
101- Roujan	2 216 (+ 0,8%)
102- Beaulieu*	2 193 (+ 4,2%)
103- Bassan	2 190 (+ 1,5%)
104- Entre-Vignes	2 151 (- 1%)
105- Restinclières*	2 138 (+ 5,5%)
106- Le Pouget	2 128 (+ 0,7%)
107- Boisseron*	2 113 (+ 2,1%)
108- Valergues	2 086 (- 0,4%)
109- Saint-Genès-des-Mourgues*	2 050 (+ 2,5%)
110- Les Matelles	2 046 (+ 0,2%)
111- Saint-Bauzille-de-Putois	2 032 (- 0,6%)
112- Saint-Pons-de-Thomières	1 979 (- 1,9%)
113- Candillargues*	1 976 (+ 8,5%)
114- Pinet*	1 928 (+ 4,4%)
115- Murviel-lès-Montpellier	1 893 (- 0,7%)
116- Tourbes*	1 876 (+ 3,1%)
117- Nézigian-l'Évêque	1 856 (+ 0,1%)

145- Montpeyroux	1 384 (+ 0,9%)
146- Puissalicon	1 371 (+ 0,1%)
147- Creissan	1 339 (- 1,7%)
148- La Tour-sur-Orb	1 308 (- 0,1%)
149- Adissan	1 284 (+ 1,4%)
150- Castelnau-de-Guers*	1 277 (+ 5,2%)
151- Saint-Paul-et-Valmalle*	1 267 (+ 5,3%)
152- Viols-le-Fort	1 256 (+ 0,6%)
153- Saint-Félix-de-Lodez	1 195 (- 0,4%)
154- Pouzolles	1 190 (+ 0,1%)
155- Puitsissat*	1 175 (+ 2%)
156- La Salvetat-sur-Agout	1 152 (- 0,3%)
157- Vendémian	1 149 (+ 3%)
158- Espondeilhan*	1 132 (+ 3,5%)
159- Saint-Bauzille-de-Montmel*	1 098 (+ 4,2%)
160- Nefliès*	1 064 (- 0,7%)
160- Fontès*	1 064 (+ 0,6%)
162- Pèret*	1 057 (+ 1,4%)
163- La Boissière	1 047 (+ 0,7%)
164- Montaud*	1 039 (+ 2,1%)
165- Le Poujol-sur-Orb	1 038 (- 3,5%)
166- Saturargues*	1 030 (+ 2,2%)
167- Saunisses	1 025 (- 1,4%)
168- Argelliers	998 (- 2%)
168- Saint-Séries	998 (- 0,7%)
170- Cruzy	984 (- 1%)
171- Pouzols	981 (- 0,4%)
172- Sainte-Croix-de-Quintillargues	960 (+ 2,2%)
173- Brignac*	957 (+ 3,1%)
174- Autignac*	938 (+ 1,2%)
175- Soubès	932 (- 0,1%)

200- Puilacher*	629 (+ 3,3%)
203- Saint-Nazaire-de-Pézan*	622 (- 1%)
204- Brissac*	619 (- 0,6%)
204- Cazeadarnes*	619 (+ 0,7%)
206- Graissessac	617 (- 3,7%)
207- Les Aires	616 (+ 0,5%)
208- Roquebrun	615 (+ 0%)
209- Le Triadou*	589 (+ 11%)
210- Pailhès	583 (+ 2,0%)
211- Faugères*	555 (+ 3%)
212- Poilhes	549 (- 1,8%)
213- Amelès	548 (+ 0,4%)
214- Cabrières*	540 (+ 4,7%)
215- Saint-Étienne-de-Gourgas*	536 (+ 0,6%)
216- Jonquières*	535 (+ 5,1%)
217- Octon	534 (- 0,6%)
218- La Livinière	529 (+ 0%)
219- Notre-Dame-de-Londres*	518 (+ 3%)
220- Prémian	514 (- 1,3%)
220- Guzargues	514 (- 0,6%)
222- Aumes	510 (+ 1,2%)
222- Puéchabon	510 (+ 1,4%)
224- Saint-Jean-de-Cuculles	507 (+ 1,6%)
225- Colombières-sur-Orb	496 (+ 0,2%)
226- Félines-Minervois	479 (- 1,4%)
227- Aigues-Vives	475 (+ 0,2%)
228- Le Caylar	472 (+ 1,5%)
229- Tausac-la-Billière	470 (+ 1,3%)
230- Saint-Hilaire-de-Beauvoir*	436 (+ 1,6%)
231- Usclas-d'Hérault*	435 (+ 1,2%)
232- Sauteyrargues*	434 (+ 4,3%)
233- Villemagne-l'Argentière	431 (+ 0%)

259- Pierrerue*	300 (+ 0,3%)
260- Joncles	298 (- 4,8%)
261- Agonès*	294 (+ 3,5%)
262- Les Plans	293 (+ 0,4%)
263- Avène	284 (- 1%)
264- Rosis	280 (- 1,8%)
265- Aigne*	278 (+ 0,7%)
266- Saint-Saturnin-de-Lucian	274 (- 1,4%)
267- Vieussan	269 (+ 0,9%)
268- Saint-Etienne-Estréchoux	259 (- 6,6%)
269- Montels*	258 (+ 2%)
270- Fouzilhon*	257 (+ 2,4%)
271- Le Puech	256 (+ 2,9%)
272- Saint-Guilhem-le-Désert	253 (- 1,6%)
273- Saint-Guiraud*	250 (+ 5,9%)
274- Agel*	249 (+ 1,2%)
275- Pèzènes-les-Mines	246 (- 1,2%)
276- Oupia	244 (- 0,8%)
277- Camplong	233 (- 1,3%)
278- Usclas-du-Bosc	228 (+ 1,8%)
279- Beaufort	225 (+ 0,9%)
280- Saint-Julien	222 (- 0,4%)
281- Castanet-le-Haut	219 (+ 2,3%)
282- Montouliers	218 (+ 0,9%)
282- Saint-Genès-de-Varensal	218 (+ 1,9%)
282- Cazeville*	218 (+ 7,4%)
285- Roquequillon	213 (+ 0,5%)
286- Berlou	211 (+ 1,9%)
286- Garrigues*	211 (+ 8,2%)
288- Viols-en-Laval	210 (+ 1,5%)
288- Mourèze	210 (+ 2,9%)
288- Saint-Jean-de-Buèges	207 (- 0,5%)

> Les chiffres entrés en vigueur au 1er janvier 2022 sont ceux établis au 1er janvier 2019. Ces chiffres représentent la population totale, c'est-à-dire la population ayant une résidence habituelle (dite population municipale) et les personnes dont la résidence habituelle se situe dans une autre commune mais qui ont, tout de même, une résidence dans la commune (dite population comptée à part).
Entre parenthèses figure l'évolution par rapport au 1er janvier 2018. Les communes en gras sont les 31 villes de la Métropole. Celles suivies d'un astérisque ont gagné des places par rapport au dernier recensement.